25

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

DES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

DU THÉATRE D'AGRICULTURE

D'OLIVIER DE SERRES,

Lue à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut de France, le 23 Mai 1806,

PAR J. B. HUZARD.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD,

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N°. 7.

1806.

Extrait du tome II de la nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture*, publiée par la Société d'Agriculture du département de la Seine.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

DES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

DU THÉATRE D'AGRICULTURE

D'OLIVIER DE SERRES.

IMMÉDIATEMENT après que le Ministre de l'intérieur (*Benezech*) eut adressé aux membres de son Conseil d'Agriculture, la lettre par laquelle il les invitoit à s'occuper d'une nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres* (1), il écrivit une circulaire à tous les conservateurs des bibliothèques et dépôts littéraires de Paris et des Départemens, pour les engager à lui adresser la notice des différentes éditions de cet ouvrage, qui pourroient se trouver dans leurs collections.

M. *François* (*de Neufchâteau*), qui remplaça *Benezech* au ministère, et qui a mis à l'exécution de cette nouvelle édition de l'ouvrage d'*Olivier de Serres*, tout le zèle qu'on avoit droit d'attendre d'un véritable ami de l'Agriculture, renouvela cette circulaire en l'an VIII, en envoyant le prospectus rédigé par M. *Cels*, et le précis bibliographique que j'avois mis à la suite. Je dois à la vérité de dire que ces circulaires ne produisirent aucuns renseignemens des nombreux dépôts qui existoient alors dans les différens Départemens ; mais aussi je dois des remercîmens à MM. *Capperonnier* et *van Praet*, de la Bibliothèque impériale; *Ventenat*, de celle du Panthéon ; *Mordant de Launay*, de celle du Muséum d'histoire naturelle, et *van Tholl*, du Dépôt littéraire des Jésuites, pour ceux qu'ils ont bien voulu me communiquer ; c'est avec plaisir que j'acquitte aujourd'hui cette dette de la reconnoissance.

Quelques autres personnes entre les mains desquelles le prospectus étoit parvenu, m'ont aussi adressé plusieurs observations qui trouveront leur place dans cette notice. Je n'oublierai pas ici mon savant et malheureux ami *Lhéritier*, et sur-tout

(1) Voyez cette lettre, tome I de cette nouvelle édition, page lxiij, N°. III.

M. le chevalier *Banks*, dont la bibliothèque est si généreusement ouverte à tous ceux qui veulent y puiser des connoissances, et dans laquelle j'ai eu occasion d'examiner, pendant mon séjour à Londres, la traduction angloise des échantillons du *Théâtre d'Agriculture*.

Je suis loin de croire que, dans cette notice, je n'aie rien laissé à désirer; il auroit fallu, sans doute, pour la completter, faire des recherches plus multipliées que celles auxquelles mes occupations m'ont permis de me livrer; je ne la présente donc que comme une suite de matériaux qui pourront trouver un meilleur architecte, et être employés plus utilement par d'autres. Plusieurs savans avoient annoncé le projet de publier une nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture*, quelques-uns assuroient même avoir réuni toutes les éditions de cet ouvrage; mais n'ayant rien fait paroître à ce sujet, je n'ai pu profiter de leurs recherches, qui, sans doute, ne seront pas perdues pour la bibliographie.

A l'exemple de *Haller*, et pour éviter les répétitions, j'ai cru devoir marquer d'un astérique * les éditions que j'ai citées, et qui sont dans ma bibliothèque. J'ai commencé par les deux opuscules relatifs aux mûriers et aux vers-à-soie, qu'*Olivier de Serres* a cru devoir détacher de son grand ouvrage, et qu'il en appelle modestement lui-même des échantillons.

I.

1°. *LA CVEILLETE DE LA SOYE, par la nourriture des Vers qui la font. Echantillon du Theatre d'Agriculture* D'OLIVIER DE SERRES, *seignevr dv Pradel. A Paris, chez IAMET METTAYER, Imprimeur ordinaire du Roy.* M. D. XCIX. *Auec Priuilege de sa Majesté.* *

Petit in-8°. de 6 feuillets non chiffrés pour le titre et l'épitre dédicatoire, un feuillet blanc, 117 pages de texte, une page non chiffrée pour l'extrait du privilège du roi, et un feuillet également non chiffré, au recto duquel on lit: *Acheué d'imprimer par IAMET METTAYER, Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy, le dix-huictiesme iour de Feurier. M. D. XCIX.* Au verso de ce feuillet il y a un grand vase de fleurs qui forme une pyramide renversée.

Les six feuillets non chiffrés, le feuillet blanc, et le premier feuillet du texte, forment la feuille ou la signature A; la signature B commence à la page 3.

La vignette du titre, gravée en bois, est un écusson entouré d'un cartouche, au milieu duquel il y a une fleur de lis, surmontée de la couronne royale, on lit autour: *omni præstantior arte.* Il y a des figures aux quatre coins du cartouche, et au bas un autre très-petit écusson contient le chiffre de *Iamet Mettayer*.

Le privilége du roi, dont on n'a imprimé que l'extrait, est celui obtenu pour le *Théâtre d'Agriculture*; « donné à Paris, le huictiesme jour de Ianuier: l'an de grace, mil cinq cens quatre vingt dix-neuf: et de son regne, le dixiesme. » Il est pour dix ans et au nom du sieur *du Pradel* seulement; on n'y lit point celui d'*Olivier de Serres*.

Cet opuscule, qui avoit été demandé par le roi à l'auteur (1), forme le chapitre XV du cinquième Lieu du *Théâtre d'Agriculture*; en le

(1) Voyez tome II, de la nouvelle édition, page 110, colonne I.

reportant dans son ouvrage, *Olivier de Serres* y fit quelques changemens et quelques suppressions que j'ai eu soin de rétablir dans notre édition, lorsqu'elles m'ont paru en valoir la peine; dans les éditions postérieures, il a fait quelques additions qu'on trouvera dans celle-ci. Les principaux changemens se rapportent aux pages 2, 15, 40 et 96.

L'épitre dédicatoire m'a paru devoir être conservée, autant pour l'exactitude historique, que par les observations qu'elle contient; la voici copiée textuellement.

« A Nobles et vertvevx Messieurs les Preuost des Marchans, Escheuins, Conseillers, et autres Officiers de l'Hostel de ville de Paris, capitale de ce fleurissant Roiaume.

» MESSIEVRS, aiant ces jours passez mis sous la presse, une generale Agriculture, en laquelle est representé l'Art d'emploier et cultiuer la Terre selon ses diuerses qualitez et climats : j'ay estimé estre à propos d'en extraire ceste partie de mesnage, qui traitte de la nourriture des Vers-à-soye, et de la vous presenter: A ce que vos peuples incitez par telle adresse à s'adonner à tant noble et profitable exercice, puissent joindre à vostre ville le dernier de ses ornemens, qui est l'abondance de soye. Telle seule commodité lui defaillant, laquelle neantmoins luy est d'autant plus requise, que plus de soye s'y despend, qu'en aucune autre ville de France, bien-que achetee à grand prix et estimee comme drogue de Leuant et marchandise estrangere. Ce sont voirement des nouuelletez, non toutesfois prejudiciables, mais descouurans le preiudice; lequel s'augmentera d'autant plus, que l'on retardera à mettre la main à l'œuure. Il n'est question pour se resoudre sur ceste matiere, d'en venir à la preuue, puis que vos peres l'ont faite pour vous, en vous plantans des vignes: lesquelles vous asseurent, que vostre terre et vostre aer, sont propres à receuoir les Meuriers-blancs, et nourrir les Vers-à-soye : estans ces choses tant amies par-ensemble, que là où l'vne est, l'autre y peut estre. Iusques ici l'on a jugé vostre pays, comme par contumace, insuffisant à produire la soye, sans vouloir entendre les causes de ce defaut. Tant scrupuleux n'ont esté les anciens habitans du païs de Serés en Indie (qui ont donné leur nom à la soye) lesquels bien-qu'esloignez de quarante six à cinquante degrez de l'Jsle de Taprobane, estans souz l'Equinoctial, de là ont neantmoins porté chez eux, la semence des Vers-à-soye, qui en aprez s'y est naturalisee, et aussi celle des Meuriers, pour la nourriture de ce bestail. Ceux de Naples ont fait de mesmes de la Grece, où de Serinda ville d'Indie, telles commoditez estoient paruenues. Et en suite, comme par degrez, ont communiqué ces thresors, à la Prouence, Dauphiné, Languedoc, et à leur voisinage, n'aians peu les Alpes empécher de s'estre enracinez en tels quartiers, quoy qu'ainsi esloignez de leur premiere origine, passans tous les jours plus auant et gaignans terre auec heureux succez. Et qui doutera que n'ayans à s'auancer encores que trois degrez pour atteindre jusques à vous, n'y treuuent agreable repaire? Tout ce qu'on peut dire au contraire, est, que la cuillete de la soye en sera tardiue; à cause de la disposition de vostre Ciel, qui est vn peu plus froid que celuy du Languedoc. Quoy pour cela, pourueu qu'ayez de bonne soye et beaucoup? Vous ne laissez pas d'auoir abondance de bleds et de vins, encores que vos moissons et vendanges ne soient tant avancees qu'en Languedoc. Voilà tout l'interest. Caton, oracle de son temps, disoit estre vergongne au mesnager, d'acheter ce que sa terre pouuoit produire. A qui telle reprimende mieux appropriee, qu'à ceux qui vont mendier la soye des voisins, desquels mesmes ils sont taxez de negligence? C'est à dire, aux habitans de presque toutes les prouinces de la France. Car, peu de lieux exceptez, par tout ce grand Roiaume la soye peut croistre: par ce qu'estant iceluy posé sous l'vne des Zones temperees, est par consequent tout temperé; et n'y a autre cause qui empéche l'accroist de la vigne en diuers endroits, que la hauteur des montaignes, dont la froidure extreme contrarie à telle plante. Ainsi n'est pas entierement de la Normandie, Bretaigne, Picardie, qui sont aussi bien sans hautes montaignes que sans vin, où il y a apparence la soye s'y pouuoir cueillir, attendu l'abondance de bons fruicts qui y croissent, dont les arbres, qui les produisent, ne sont moins delicats que les Meuriers don-

nans la soye par leur fueillage. Laquelle chose auec peu de temps et de peine l'homme d'entendement pourra essaier. Quant à la Brie, Champaigne, Bourgogne, Niuernois, Beaujeolois, Masconois, Lyonois, Limosin, Berry, Poitou, Xaintonge, Guienne, Gascogne, mesmes Orleans, Chartres, Tholoze, Bourdeaux, la Rochelle, quelles excuses peuuent avoir ces provinces-là de ne s'emploier à tant fructueuse culture? aiment-elles mieux donner leur argent aux Estrangers que d'en receuoir d'eux? Les Piedmontois se sont domestiquez le Ris, à leur commodité et de plusieurs de leurs voisins, ayans tiré des Indes la semence de tel blé. Les poules-d'Inde ont prins terre en ce Roiaume despuis peu de temps, et lors qu'on estimoit la chose impossible, pour la delicatesse de la race. Ceste exquise herbe de Nicotiane s'accroist facilement par tous les coins de la France, bien qu'elle soit venue de Portugal, et là de l'Amerique. Plusieurs autres animaux et plantes estrangeres consentent de viure parmy nous, avec soin requis. Ces exemples affermiront vos Meuriers, pour en tirer vtile contentement, mesme de ceux plantez és terres les moins fertiles, pour leur legereté laissees en frische, rapportans la riche toison de soye, par le moien des Vers qui sainement s'en nourriront. Et seront aussi vos belles maisons des champs decorees auec beaucoup de representation, y paroissans les plaisans boccages de Meuriers; lesquels outre leurs principaux reuenus, rapporteront du bois de chaufage, dont le seruice en sera d'autant plus prisé, que plus on louë ce qui vient à moindre despence. Les experiences que i'ay fait en ce mesnage chez moy, despuis trente-cinq ans, et la soye que je cueil par chacun an, me donnent matiere de vous dire librement mon avis sur ce sujet. Que s'il vous plaist vous en servir, treuuerez en mes discours dequoi vous satisfaire: pour l'assemblage de la matiere, plus grand et auec plus d'obseruations que jusques ici ait esté escrit, tant ay-ie esté curieux de faire participant de mes labeurs les vertueuses personnes. I'estimerai ce temps bien emploié: et le voyage que ie suis venu faire à la Cour, heureux, de m'auoir causé ce contentement, de vous pouuoir estre vtile; à ce que de mon Languedoc, sortant chose remarquable, les habitans de ceste magnifique ville puissent dans peu de temps voir leurs campaignes couuertes de Meuriers, et leurs ruës pauees de soye: ainsi que non sans merueille ces choses se remarquent à Florence, Naples, Verone, Vincence, Milan, Padouë, Genes, et autres villes de l'Italie. La loüange de telles richesses sera deuë à vos sages conseils et prouidences, ornans à vostre tour, comme vos Ancestres ont fait en leurs temps, la ville de l'Europe la plus capable de belles choses. Pour comble desquelles felicitez, Dieu vous a fait naistre sous la grande lumiere de ce fleurissant et heureux regne, et vous conseruera en Paix et Iustice: de quoi le supplie très-humblement Messievrs,

Vostre tres-humble et tres-affectionné seruiteur Olivier de Serres.

De Paris le premier jour de Feburier. M. D. XCIX. »

On peut voir par la lecture de cette pièce, et par celle des citations qui précèdent, combien l'orthographe varioit à l'époque où écrivoit *Olivier de Serres*, sans parler des nombreuses abréviations que je n'ai pas cru devoir conserver, parce qu'elles rendent la lecture trop difficile; cette variation étoit telle, que l'orthographe n'étoit déjà plus la même dans la première édition du *Théâtre d'Agriculture* qu'on imprimoit en même temps, et qu'elle changeoit non seulement dans chaque édition, mais encore dans chaque page, et même plusieurs fois dans la même page.

Le petit nombre de bibliographes qui ont cité cet ouvrage en ont mal copié le titre, ils ont écrit *la Cueillete de la Soye* pour *la nourriture des Vers qui la font*, au lieu de *par la nourriture*. Ils ont confondu l'action de cueillir la feuille du mûrier, pour nourrir les vers, avec la récolte de la soie, qui est le résultat de cette nourriture; ils n'ont pas réfléchi que les mots *cueillete* et *cueillir*, dans *Olivier de Serres*, veulent dire également *récolte* et *récolter*: tels sont *Boissier de Sauvages*, *Hérissant*, *Haller*, *Amoreux*, *Buc'hoz*, *Boehmer*, etc. Au surplus, cette faute se trouve aussi dans plusieurs catalogues, d'où elle aura sans doute été copiée; car l'on sait que les bibliographes sont souvent réduits à

ne consulter que des catalogues. *Sauvages* et *Hérissant* ont ajouté une seconde faute à la première, ils ont mal mis le nom de l'auteur ; le premier, dans un endroit, l'appelle *Serrés* (1) ; l'autre l'appelle tantôt *Desernes*, tantôt *Deserres*, d'un seul mot (2) ; *Haller* l'appelle *des Serres* (3).

M. *Faujas*, dans sa lettre insérée tome I, de la nouvelle édition (page lxxix, N°. VIII), indique *la Cueillete de la Soye* de format in-douze ; c'est une méprise que j'ai indiquée dans une note.

Cet Opuscule, assez rare aujourd'hui, est imprimé avec soin.

2°. *Seydenwurm : von Art, Natur, Eigenschafft und grosser Nuzbarkeit desz Edlen Seydenwurms, auch Pflantzung und Erhaltung desz zu seiner Nahrung hoch erforderten Maulbeerbaums. Wie, unnd was massen solches herrliche Werck, in Teutschen (sonderlich denen Landen, da es Weinwachs hat) zugleich anderen Orten, angerichtet, und mit Lob, Nutzen und Ruhm fortgetrieben werden mœge. Vbersetzt* JAC. RATHGEB. *Tubingen*, *ERHARD CELLIUS*. 1603. in-4°.

Frédéric, qui fut duc de Wurtemberg depuis 1593 jusqu'à sa mort, arrivée en 1603, parcourut incognito presque toute l'Italie dans les deux derniers mois de 1599, et dans les quatre premiers de 1600, avec son architecte *Henri Schickardt*, dans la vue d'introduire dans ses états le commerce de la soie, en y faisant élever des vers-à-soie et planter des mûriers ; à cet effet il fit publier un rescrit général dans tout son duché. C'est en faveur de cet établissement de *Frédéric*, que *Jacques Rathgeb*, autrefois secrétaire de la chambre de Wurtemberg, fit paroître la traduction allemande que je viens de citer, du traité des vers-à-soie, par *Olivier de Serres*, imprimée à Tubinge, en 1603.

Le titre allemand de cette traduction est bien plus étendu que celui de l'original, qui est beaucoup trop modeste : *Ver à soie ; de l'espèce, nature, qualité et grande utilité de ce noble ver, ainsi que de la plantation et conservation du mûrier, indispensablement nécessaire à son entretien. De la manière dont ce noble ouvrage peut être exécuté en Allemagne (sur-tout dans les pays à vignobles) et dans d'autres pays, avec réputation, utilité et gloire, etc.*

Je n'ai point vu cette version allemande, qu'on annonce être très-fidèle ; j'ai extrait ce que j'en dis de l'ouvrage de *Godefroi Daniel Hoffmann*, professeur de droit public à Iena (1), déjà cité à ce sujet par mon collègue M. *Grégoire*, tome I, page cxlvij du *Théâtre d'Agriculture* ; elle doit être assez rare, même en Allemagne, puisque *Haller*, qui la cite, ne l'avoit pas dans sa nombreuse bibliothèque, et vraisemblablement ne l'avoit pas même vue.

Il paroît que les bibliographes ont fait pour le nom du traducteur ce qu'ils avoient fait pour celui de l'auteur : on vient de voir que *Hoffmann* l'appelle *Rathgeb*, et comme c'est lui qui donne le plus en détail le titre de la traduction et son histoire, il paroît mériter le plus de confiance ; *Haller* le nomme *Rathgerber*, et je lui ai donné le même nom, d'après *Haller*, dans la petite notice que j'ai publiée en l'an VIII ; enfin *Boehmer* l'appelle *Rathberger*.

J'ajouterai en passant, que *rathgeber* est un mot allemand, qui veut dire conseiller ; et qu'un chevalier *Rathberg* étoit l'ami de *Philippe Miller*, auteur du *Dictionnaire des Jardiniers*, et s'occupoit aussi d'agriculture et de la culture des arbres.

Haller (2), et *Boehmer* qui l'a très-vraisemblablement copié, ont placé cette traduction à la suite du second Opuscule d'*Olivier de Serres*, de manière à faire croire qu'ils la regardoient,

(1) *Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur les vers à soie et sur les mûriers*, page 3.

(2) *Bibliothèque physique de la France*, pages 409, 416.

(3) *Bibliotheca botanica*, *tom. I, pag.* 395.

(1) *Observationes circà Bombyces, Sericum et Moros, etc.*

(2) *Bibliotheca botanica*, *tom. I*, *pag.* 396.

l'un et l'autre, comme étant celle de cet Opuscule; *Boehmer* même l'a mise après la traduction angloise, dont je parlerai plus loin (1). Mais le second Opuscule et la traduction sont de la même année, et il n'en étoit pas alors comme de nos jours, où les traductions s'impriment en même temps que les éditions originales; d'ailleurs, le titre même de la traduction allemande ne peut laisser de doute à cet égard, il ne contient rien qui soit relatif au deuxième échantillon.

II.

1°. *La Seconde richesse dv Mevrier-blanc. Qui se treuue en son Escorce, pour en faire des Toiles de toutes sortes, non-moins vtiles que la Soie, prouenant de la Fueille d'iceluy. Eschantillon de la seconde Edition du Theatre d'Agriculture*, D'OLIVIER DE SERRES *Seigneur du Pradel. A messire Pompone de Believre Chancelier de France. A Paris, chez Abraham Savgrain, ruë S. Iacques, aux deux Viperes. M. DC III. Auec Priuilege du Roy.* *

Petit in-8°. de 27 pages pour le titre, l'épitre dédicatoire et le texte, et une page non chiffrée au verso de la page 27, pour l'extrait (qui est écrit *extriact*) du privilége du roi, le même que celui de *la Cueillete de la Soye*. La vignette du titre est un pot de fleurs.

Ce petit ouvrage forme le chapitre XVI du cinquième Lieu du *Théâtre d'Agriculture*, de l'édition de 1603, ainsi que l'indique le titre; il manque à l'édition in-folio de 1600, et je dois remarquer que l'indication de ce chapitre est omise dans le sommaire de ce Lieu, de l'édition de 1603, et de toutes les suivantes, quoique le chapitre s'y trouve (2).

Ce que j'ai dit tout à l'heure de la variation de l'orthographe d'*Olivier de Serres*, peut encore être vérifié ici, soit dans le titre, soit dans l'épitre, soit dans le texte, soit même dans l'extrait du privilége; le mot *soie* est avec un *i* dans *la Seconde richesse du Meurier blanc*; il est avec un *y* dans *la Cueillete de la Soye*; on lit dans celle-là *echantillon*, dans l'autre *eschantillon*, etc. Du reste il n'y a point de changement entre l'Opuscule publié séparément, et le chapitre de l'ouvrage; la seule différence qui les caractérise, c'est que le titre est bien plus long et plus détaillé dans le premier que dans l'autre, qu'il n'y a point d'indications marginales comme dans *la Cueillete de la Soye* et dans le *Théâtre d'Agriculture*, et que l'auteur y a ajouté, comme au premier, une épitre dédicatoire que je transcris ici.

« A Monseignevr, Monseignevr de Believre, Chancelier de France.

» Monseignevr, Entre toutes les inuentions treuuees pour le soustien de la vie humaine, aucune ne se void donner tant de peine, que l'ouurage du pain: car le-labourer des terres, le-moudre des blés, les-boulenger, ne laissent iamais en repos le-pere-de-famille; dont il y a apparence, que si, peu à peu, on n'eust amené les peuples à ce trauail-là, ils se fussent contentés des fruicts desquels se nourrissoient les hommes des premiers siecles, pour s'affranchir de tant de labeurs. Ioint que c'est tousiours leur naturel, de rejetter toutes nouuelles inuentions, quoi-que profitables. Ceste difficulté, Monseigneur, m'a fait differer quelque temps, d'escrire la maniere de faire croistre la Soie, par l'introduction des Meuriers, en la pluspart des prouinces du cœur de ce Roiaume, et iusques à ce qu'il pleust au Roi me commander d'en discourir vn iour deuantlui, où aiant bien receu les raisons sur lesquelles je me fondoi pour cest effect, il me commanda de mettre en lumiere ce que l'experience m'en auoit fait recognoistre. Voila comme, auec l'authorité de sa Majesté, j'ai exposé en public, le premier traité de cest ouurage: lequel feust demeuré imparfaict, s'il n'eust-eu le bon-heur de vostre fauorable support. Mais vostre sage prudence, jointe

(1) *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis œconomiæ, pars II, vol. II, pag.* 252.

(2) Voyez la note (1) du cinquième Lieu, tome II, page 152.

jointe auec l'experience de vos lointains voiages, pour vos grandes ambassades, en a bien sceu considerer l'vtilité : et vostre vertu s'opposer aux trauerses qui se sont manifestees à l'introduction de tant fructueuse entreprise. Au grand profit de tout le peuple de la France, qui iusques ici, a esté contraint de mendier ces choses des estrangers, se les pouuans donner lui mesmes, pour la bonté de sa terre et temperament de son ciel. Et voiant auec quelle particuliere affection, vous auez fortifié ce dessein, et combien vous auez apporté d'aide et de secours pour faire ressentir à toute la France, le bien qu'elle en peut receuoir, Dieu m'aiant fait la grace (vn bien suiuant communement l'autre) d'auoir treuué vn second tresor en la plante du Meurier blanc : j'ai jugé que comme à un des premiers et principaux appuis de cest Estat, il vous appartenoit de me commander, que sous l'asseurance de vostre nom et de vostre faueur, j'eusse à le mettre en lumiere : ce que ie fai, et vous supplie treshumblement, Monseigneur, auoir pour agreable ceste mienne deliberation, voiant de bon œil, ce liuret que je vous presente, de l'vtilité qui se tire de l'Escorce de cest arbre, qui est la matiere du linge, beaucoup meilleure et plus abondante, que ni le lin, ni le chanvre; dont la facilité de l'ouurage est telle, que les moindres seruiteurs de la famille jusqu'aux enfans, y peuuent estre emploiez, à toutes heures, sans despense, sans nul hazard, auec bon et heureux succés. Et la France vous aura l'obligation de l'auoir remplie de telles richesses, avec l'immortelle memoire de vostre nom, de vostre merite, de vostre bien-vueillance. Ie vous supplie doncques treshumblement, Monseigneur, receuoir fauorablement le debile ouurage d'un homme des champs, qui en sa solitude, priera Dieu pour vostre longue vie et prosperité, et des vostres. A Paris ce xxvj. Iuillet 1603.

» Vostre treshumble et tresobeissant seruiteur, OLIVIER DE SERRES. »

On peut compter parmi les traverses dont parle *Olivier de Serres* dans cette lettre, et qui s'opposoient à l'introduction de la soie et de la culture des mûriers en France, l'opinion de *Sully* dans le Conseil, opinion qui paroît avoir été vivement combattue par le Chancelier. Le premier ne voyoit dans cette introduction qu'un luxe et une dépense inutiles; le second jugeoit plus sainement, que ce luxe ne s'en établiroit pas moins, que pour le satisfaire il faudroit exporter, comme on le faisoit déjà, des sommes énormes chez nos voisins; et que ces sommes seroient bien plus avantageusement employées en cultivant nous-mêmes ces objets. L'expérience et le temps ont prouvé contre l'opinion de *Sully*, et à cet égard, comme l'a déjà fort bien observé M. *François (de Neufchâteau)*, l'agriculteur eut l'honneur de l'emporter sur le surintendant (1).

La Cueillete de la Soye est d'un caractère typographique plus fin que l'édition de 1600; et *la Seconde richesse du Meurier-blanc* est d'un caractère plus fort que l'édition de 1603. Il résulte de cette observation, que ces Opuscules ne sont point extraits des éditions dont ils devoient faire partie, mais qu'ils ont été imprimés séparément, d'un autre caractère, et qu'ils ont précédé ces éditions, auxquelles ils servoient véritablement d'échantillons, non pour la forme, mais pour le fond. J'ajouterai que l'exécution typographique du dernier Opuscule n'est pas aussi bien soignée que celle du premier. Au reste, il est plus rare encore que *la Cueillete de la Soye*, on le trouve indiqué dans bien moins de catalogues, peut-être à cause de son peu d'étendue, et il est cité par moins de bibliographes.

2°. *Opuscules de* PIERRE RICHER DE BELLEVAL, *Premier Professeur de Botanique et d'Anatomie en l'Université de Médecine de Montpellier; auxquels on a joint un Traité d'*OLIVIER DE SERRES, *sur la Manière de travailler l'Écorce du Mûrier blanc. Nouvelle édition, d'après les Exemplaires de la Bibliothèque du Roi. Par M.* BROUSSONET, D. M., *Associé Ordinaire de la Société Royale de Londres, de celles de Montpellier, d'Edimbourg, de Madrid, etc. Professeur Adjoint d'Economie Rurale*

(1) Voyez tome I, page xxxiv.

à l'Ecole Royale Vétérinaire (*d'Alfort*). *A Paris.* M. DCC. LXXXV. *

Grand in-8°. de 8 pages pour le titre et la préface de l'éditeur ; 38 pages pour le premier opuscule de *Richer de Belleval ;* 4 pages pour le second ; un feuillet non chiffré , 8 pages et cinq planches pour le troisième ; enfin 18 pages pour l'opuscule d'*Olivier de Serres ,* qui termine le recueil , qui a un titre particulier et qui est paginé séparément , comme toutes les autres pièces qui précèdent.

M. *Broussonet* est bien connu des savans par ses travaux en histoire naturelle , il étoit secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture de Paris , qui se fait toujours gloire de le compter au nombre de ses membres , et près de laquelle il rempliroit encore ses fonctions , sans les missions importantes dont il a été successivement chargé par le Gouvernement , et sans la place de professeur de botanique qu'il occupe à l'École de Médecine de Montpellier; il a fait successivement proposer par la Société royale des Sciences de cette ville , l'éloge de *Richer de Belleval,* et celui d'*Olivier de Serres* (1); voici comme il s'exprime , pages 7 et 8 de la préface , relativement à *la Seconde richesse du Meurier blanc.*

« J'ai cru pouvoir mettre à la suite (des opuscules de *Richer de Belleval*) un Traité d'*Olivier de Serres ,* sur la *Maniere de filer l'écorce du Meurier blanc :* cette découverte appartient entiérement à cet Auteur, recommandable par ses profondes connaissances dans la culture des végétaux , et dont le *Théâtre d'Agriculture ,* publié vers le commencement du dernier siecle , offre une preuve des progrès que cet Art avait fait en France , long - tems avant qu'il n'eût attiré l'attention des Peuples chez lesquels il fleurit de nos jours. Quelques personnes ayant d'ailleurs annoncé tout récemment la maniere de filer l'écorce du Mûrier , comme une découverte qui leur était propre ; je me fais un devoir de rendre à la mémoire d'*Olivier de Serres,* la justice qui lui est dûe à cet égard. Ses Ouvrages , quoique d'une utilité plus directe que ceux de *Belleval,* sont presque aussi peu répandus , et c'est encore un motif qui m'a engagé à donner une nouvelle édition de celui-ci. Cette maniere de retirer la soie de l'écorce de cet arbre , peut devenir sur-tout avantageuse dans les Provinces où la rigueur des saisons ne permet pas d'élever le ver - à - soie. J'aurai rempli mon but , si je puis engager quelques personnes à répéter des expériences qui peuvent devenir très - avantageuses , et qu'*Olivier de Serres* avait commencé en grand par les ordres de Henri IV, dans le Jardin des Tuileries. »

M. *Broussonet* a conservé à cette réimpression la date de 1603 ; il vouloit aussi conserver avec soin l'originalité de l'orthographe ; mais , à cet égard , il a été mal secondé dans les détails , par l'imprimeur, qui a joint au style d'*Olivier de Serres ,* l'accentuation moderne qui n'existoit point alors.

Cette édition n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires.

3°. *The perfectuse of Silk-wormes, and their benefit. With the exact planting , and artificiall handling of Mulberrie trees whereby to nourish them , and the figures to know how to feede the Wormes , and to winde off the Silke. And the fit maner to prepare the barke of the white Mulberrie to make fine linnen and other workes thereof. Done ont of the French originall of d'*OLIVIER DE SERRES *lord of Pradel into English , by* NICOLAS GEFFE *Esquier. With an annexed discourse of his owne , of the meanes and sufficiencie of England for to haue abundance of fine Silke by feeding of Silke-wormes within the same ; as by apparent proofes by and universall benefit of all those his Countrey men which embrace them. Neuer the like yet here discouered by any.*

Au despit d'envie.

At London Imprented by FELIX

(1) Voyez ce qui a été dit à ce sujet, tome I, pages xxxij et lx.

KYNGSTON, and are to be sold by RICHARD SERGIER and CHRISTOPHER PURSET, with the assignment of WILLIAM STALLENGE. 1607. *Cum Privilegio.*

Petit in-4°. de 4 feuillets non chiffrés pour le titre, l'épitre dédicatoire du traducteur au roi Jacques I, et trois pièces de poésies angloises en l'honneur d'*Olivier de Serres;* 96 pages de texte, chiffrées de suite, puis ensuite un feuillet chiffré 81 au recto seulement, sans néanmoins interruption du texte, et au verso de ce feuillet 81, ainsi qu'au recto du feuillet suivant non chiffré, sont deux gravures en bois.

L'ouvrage de *N. Geffe,* annoncé dans le titre, est paginé séparément et a un titre particulier, avec cette épigraphe : *pro patria pario;* il a un feuillet pour le titre, 14 pages de texte (celle 2 est cotée 88, sans doute aussi par erreur), et un feuillet non chiffré à la fin, pour un avis au lecteur (*to the Reader*), daté de Londres, *Bacon House,* 20 Mai 1607; l'errata est au recto de ce feuillet.

Cette traduction est celle des deux opuscules d'*Olivier de Serres;* le titre anglois, comme nous l'avons vu tout-à-l'heure pour le titre allemand de la traduction de *la Cueillete de la Soye,* est beaucoup plus étendu que l'original, et cela étoit nécessaire pour donner de l'avantage à une chose encore nouvelle et inconnue dans les pays où on vouloit la propager. Voici à-peu-près la traduction du titre anglois : *Le parfait usage des vers à soie et leurs bénéfices; avec la plantation exacte et la conduite artificielle des mûriers dont ils se nourrissent, et les figures qui indiquent la manière de les élever et de dévider la soie. La meilleure manière de préparer l'écorce du mûrier blanc pour en faire de la toile et d'autres ouvrages : traduit en anglois, de l'original françois d'*OLIVIER DE SERRES, *seigneur du Pradel, par* NICOLAS GEFFE *écuyer. On y a joint un traité de ce dernier sur les moyens et la facilité qu'a l'Angleterre de se procurer beaucoup de belles soies en élevant chez elle des vers à soie; ce qui est démontré par des preuves non équivoques et par les bénéfices qu'en retirent tous ceux de cette contrée qui nourrissent des vers; sujet qui cependant n'a jamais été traité jusqu'ici dans cette Isle, etc.*

La Cueillete de la Soye se termine à la page 85, et *la Seconde richesse du Meurier blanc* occupe les pages 86—93; le surplus est employé à la description des figures ajoutées à cette traduction, figures qui sont prises dans l'ouvrage de *J. B. Le-Tellier,* imprimé en 1603, ou dans celui de *B. de Laffemas,* imprimé en 1605, indiqués, l'un et l'autre, par M. *Grégoire,* dans son *Essai Historique sur l'état de l'Agriculture en Europe au XVIe siècle,* placé en tête du tome I (page cxlvj); elles sont les mêmes dans les deux ouvrages.

Séguier, qui ne cite point *la Cueillete de la Soye,* ne parle de cette traduction angloise que comme étant celle de *la Seconde richesse du Meurier blanc* seulement (1). *Boehmer,* en la plaçant immédiatement après celle-ci, paroît avoir commis la même erreur : il l'indique sous le format in-octavo (2).

Boissier de Sauvages, en en rapportant le titre fort abrégé, se borne à dire en note, qu'elle n'est que la traduction d'une partie de l'ouvrage d'*Olivier de Serres* (3).

Il doit paroître étonnant aux bibliographes que *Haller,* qui étoit l'ami de *Séguier* et qui avoit son ouvrage sous les yeux, ait oublié cette traduction. Elle est dans la bibliothèque de Sir *Joseph Banks,* et on la trouve dans son catalogue, tome II, page 529, et tome III, page 601.

M. *Grégoire* a bien indiqué les deux traductions allemande et angloise des opuscules d'*Olivier de Serres,* dans son *Essai sur l'état de l'Agriculture,* déjà cité, page cxlvij.

Ces opuscules ne peuvent plus avoir aujourd'hui d'autre mérite que celui qui tient à la rareté bibliographique, et sous ce rapport les amateurs continueront à les rechercher; mais considérés sous celui qui les a fait rédiger, ils deviennent inutiles aux agriculteurs, puisque le premier se trouve dans toutes les éditions du

(1) *Bibliotheca botanica, pag.* 393.
(2) *Bibliotheca scriptorum, etc., pag.* 252.
(3) *Catalogue* cité, page 3.

Théâtre d'Agriculture, et que le second ne manque qu'à celle de 1600, après laquelle il a paru, et à celle de M. *Gisors*, publiée en l'an XI (1802), en 4 volumes in-octavo, sur celle de 1600.

III.

1°. *Le Theatre d'Agricvltvre et Mesnage des Champs*. d'Olivier de Serres *Seignevr dv Pradel. A Paris*. M. D. C. *Par Iamet Métayer Imprimeur ordinaire du Roy. Auec privilege de sa Majesté et de l'Empereur.* *

In-f°., de 8 feuillets non chiffrés pour le titre, l'épitre dédicatoire au roi, le privilége, la préface et le sommaire général de tout l'ouvrage; vient ensuite le premier feuillet du texte, formant les pages 1 et 2 de la signature A, non chiffrées, contenant le titre et le sommaire du premier Lieu, et faisant partie des 1004 pages de texte; puis 9 feuillets non chiffrés pour la table des matières, imprimée en caractères italiques; enfin un dernier feuillet isolé, au milieu du recto duquel on lit : *Acheué d'Imprimer, le premier Iour de Iuillet*, M. D. C.

Le titre est un frontispice gravé représentant un portique d'architecture d'ordre toscan; il est soutenu de pilastres ornés de bossages, bases et chapiteaux, érigés sur piédestaux; la partie supérieure est terminée par une architrave, une frise et une corniche. Les pilastres sont en saillie sur des pieds droits; deux de ces pilastres reçoivent l'arcade, qui est aussi ornée de bossages, et au milieu de laquelle il y a une clef. Dans les tympans de l'arcade sont, de chaque côté, des trophées en faisceaux, formés avec des instrumens d'agriculture. Les piédestaux des pilastres antérieurs sont ornés de paysages. On lit dans le milieu de la plinthe qui règne au-dessus de la frise : Secvritas Pvblica, et de chaque côté il y a une guirlande de fruits. La partie supérieure du portique est une terrasse carrée, aux quatre coins de laquelle il y a des vases de fleurs; chaque côté est occupé par quatre carrés de parterre, divisés par compartimens : au milieu de la terrasse est Henri IV, assis sur son trône, ayant sa couronne, et revêtu de ses habits royaux, tenant dans la main droite la main de justice, et dans la gauche le sceptre : la Justice, tenant en mains l'épée et la balance, est à sa droite; la Paix, tenant une branche d'olivier, est à sa gauche, toutes deux assises sur un petit tertre. En avant, à droite, est l'Agriculture, représentée par une femme qui laboure à la bêche. Le fond de l'estampe représente une vaste campagne; sur le devant, de chaque côté du portique, est un champ de grains, à droite un olivier, à gauche un mûrier; dans le fond à droite est un soleil couchant derrière une montagne; dans l'éloignement on voit des tours; à gauche est une autre montagne, au pied de laquelle est un château : la campagne est parsemée d'arbres. Le titre de l'ouvrage occupe le milieu du portique: on lit dans un coin de la plinthe du bas, à gauche : *Mallery, fecit*. Cette planche est bien gravée sur cuivre.

Le nom de l'imprimeur étoit écrit *Mettayer* dans le titre et à la fin du premier opuscule, il est écrit ici *Métayer*. C'est encore une preuve à ajouter à ce que j'ai déjà dit de la variation de l'orthographe, qui, comme on le voit, s'étendoit jusqu'aux noms propres.

L'épitre dédicatoire est surmontée d'une vignette, au milieu de laquelle est placé l'écusson des armes de France seulement, celles de Navarre n'y sont pas : au bas de cet écusson est le chiffre de l'imprimeur; de chaque côté sont des figures allégoriques; la lettre *S* du mot sire est ornée : dans cette épitre, *Olivier de Serres* fait allusion à l'épigraphe *securitas publica*, et à la position du roi sur le frontispice : *Vostre peuple*, dit-il, *demeure en seurté publique.... cultiuant sa terre, ... à l'abri de Vostre Majesté, qui a à ses costés la Justice et la Paix*. Cette épitre dédicatoire datée dans toutes les éditions suivantes, de Paris, le premier jour de Mars 1600, ne l'est point ici, ce n'est qu'à la seconde édition que cette date a été restituée.

Le privilége du roi seulement, et non celui de l'empereur, dont il est fait mention dans le

titre, est imprimé tout entier après l'épitre dédicatoire, avant la préface; le nom d'*Olivier de Serres*, seigneur du Pradel, s'y lit tout au long. On a vu dans l'extrait de ce même privilége, qui est à la suite des opuscules, qu'il n'y avoit que sieur du Pradel.

Le titre de chaque Lieu, ou Livre, est surmonté d'une vignette en bois, encadrée dans des cadres mobiles, fort bien gravée, elle représente les travaux dont il est question dans le Lieu : au bas est en cul-de-lampe le même pot de fleurs pyramidal que j'ai indiqué à la fin de *la Cueillete de la Soye*; au verso de ce titre est le sommaire du Lieu, comme on le trouve dans la nouvelle édition.

Les seize planches qui sont dans le Lieu sixième représentent des compartimens de parterres pris dans ceux qui ornoient alors les jardins des Tuileries, de Saint-Germain-en-Laye, et de Fontainebleau, et quelques plans du jardin médicinal; elles sont imprimées avec le texte, et sont également gravées en bois.

Cette édition est, sans contredit, la plus belle de celles qui ont été publiées pendant la vie d'*Olivier de Serres*, et elle fait honneur à l'imprimerie de *Jamet Métayer*; mais aussi les augmentations nombreuses que l'auteur a ajoutées aux éditions suivantes la rendent la moins complette. J'indiquerai ces additions en parlant de la seconde.

Quelques catalogues de vente de bibliothèques ont annoncé cette édition de 1600 sous le format in-quarto, et à cet égard je dois dire que moi-même j'ai cru, pendant quelques temps, que les éditions in-quarto étoient in-octavo, en ne faisant attention qu'aux signatures des feuilles; peut-être est-ce par le même motif que les libraires qui ont rédigé ces catalogues auront fait la même faute. Chaque signature de l'in-folio est composée d'un cahier de deux feuilles, comme dans plusieurs éditions in-quarto, ce qui donne 4 feuillets ou 8 pages pour chaque signature de l'in-folio, et 8 feuillets ou 16 pages pour chaque signature de l'in-quarto. Mais il suffit, s'il restoit quelques doutes à cet égard, de consulter les vergeures et les pontuseaux du papier pour se convaincre de la réalité des formats in-folio et in-quarto.

2°. — *Seconde Edition, reueuë et augmentee par l'Auteur. Ici est representé tout ce qui est requis et necessaire pour bien Dresser, Gouuerner, Enrichir et Embellir, La maison rvstiqve. A Paris. m. dciii. Chés Abr. Savgrain, ruë S^t. Iacques deuant S^t. Benoist, a l'enseigne des deux Viperes. Auec priuilege du Roi et de l'Empereur.* *

In-4°. de 8 feuillets non chiffrés pour le titre, l'épitre au roi, les priviléges et la préface; 907 pages de texte, y compris le titre et le sommaire du premier Lieu, non chiffrés, comme dans la première édition; le verso du dernier feuillet est blanc; 13 feuillets non chiffrés pour la table des matières, imprimée en caractères romains; le verso du dernier feuillet de la table contient l'errata, et au-dessous on lit en gros caractères : *La premiere Impression de ce Liure a esté acheuee d'imprimer, le dernier jour de Iuillet.* m. dc. dans l'édition in-folio, on lit *le premier jour de Iuillet.*

Le frontispice du titre est le même que dans la première édition; mais il a été regravé dans de plus petites proportions, pour l'adapter au format in-quarto, et on y observe quelques différences. Les deux paysages des piédestaux des pilastres antérieurs sont transposés, et ne ressemblent pas parfaitement aux premiers; le nom du graveur, qui, ici, est écrit *C. de Mallery*, se trouve au bas de la plinthe à droite; les figures de dessus la terrasse présentent aussi quelques dissemblances.

Après l'épitre dédicatoire vient le privilége du roi, et ensuite l'*Extraict des Registres de Parlement*, duquel il résulte que le privilége n'a été enregistré que le 5 Juillet 1602. Plus bas est la vérification du prévôt de Paris, du 21 Août 1603. On trouve ensuite le privilége de l'empereur d'Allemagne, *Rodolphe II*; il est en latin, et pour dix ans, comme celui du roi : *Datum in Arce nostra Regia Pragæ, die vigesima octaua mensis Iunij. Anno Domini millesimo sexcentesimo primo.* Ce *Rodolphe*,

second du nom, qui avoit alors quarante-neuf ans, étoit grand amateur d'astronomie, de chimie et d'équitation.

Les vignettes en bois placées au-dessus du titre de chaque Lieu, sont les mêmes que dans l'édition in-folio, on en a supprimé les cadres mobiles. *Saugrain* a fait aussi comme avoit fait *Métayer*, il a placé au-dessous de ces titres le cul-de-lampe qu'il avoit mis dans le titre de *la Seconde richesse du Meurier blanc*.

Les seize figures du sixième Lieu sont également les mêmes, et faisant partie du texte, à l'exception de la dernière, page 554, qui est tirée à part; elle n'auroit pu tenir sur la même page où est le texte qui la concerne, et on n'a pas jugé à propos de la tirer sur feuille pleine, comme dans l'in-folio, où elle a un onglet pour être endossée avec les autres.

Cette seconde édition contient beaucoup d'augmentations et d'additions faites par *Olivier de Serres*, depuis la première; les principales se rapportent aux pages suivantes de l'édition de 1600: préface; deuxième Lieu, page 107; troisième Lieu, pages 211, 217, 250; cinquième Lieu, pages 358, 403, 404, 458, 462, 471; sixième Lieu, pages 513, 538, 544, 552, 558, 561, 570, 597, 613, 626, 691, 732. Ce ne sont pas, au surplus, de simples augmentations, des changemens ou des corrections; c'est, comme je l'ai déjà dit, un chapitre entier au cinquième Lieu; ce sont des articles neufs ajoutés, tels que la manière de faire éclore les canards à la Chine, page 358; l'historique de l'introduction de la culture de la soie en France, page 458; un supplément à la culture du mûrier, pages 462 et 471; un article très-étendu sur la culture des melons, page 544; c'est l'arbre de Judée, le lilas, le seringa, l'aulonier, ajoutés aux arbres d'agrément, pages 558 et 561; la manière de conserver les coins, page 691; etc., etc.

C'est sur cette édition que nous avons principalement fait la nôtre; je dis principalement, parce que je n'ai pas négligé de collationner les suivantes, et d'y reporter quelques légers changemens et quelques nouvelles additions qu'*Olivier de Serres* avoit cru devoir y ajouter. Elle est assez correcte, et d'une exécution typographique soignée, mais le papier n'en est pas beau.

On trouve dans le *Catalogue des livres de feu le C. Michot*, dont la vente a été faite par M. Barrois aîné, libraire, en Fructidor an VIII (page 12, n°. 60), une édition du *Théâtre d'Agriculture* d'*Olivier de Serres*, indiquée sous la date de 1604, in-4°.; mais c'est une erreur que j'ai vérifiée; c'étoit l'édition de 1603.

3°. — *Troisiesme Edition*...... *A Paris*. M. DCV. Chés ABR. SAVGRAIN..... (1).

In-4°. de 8 feuillets non chiffrés pour tout ce qui précède le texte, comme à la précédente; 997 pages de texte, le verso du dernier feuillet blanc, et 13 feuillets non chiffrés pour la table des matières, imprimée en caractères italiques.

Quoique cette édition ait un plus grand nombre de pages que la précédente, elle n'en diffère cependant que par le changement de quelques vignettes ou de lettres initiales; ce plus grand nombre de pages vient de ce que l'impression est plus chassée, la justification des pages étant plus étroite; on trouve deux lignes de moins dès la première page, cinq à la seconde, neuf à la troisième, etc.

Après la page 496, qui termine la feuille H h, on trouve 3 feuillets non paginés, qui ont pour signature une ✝, ce qui fait six pages de texte de plus. Ces trois feuillets contiennent le chapitre XVI du cinquième Lieu, qui avoit sans doute été oublié, et qu'on a réimprimé après coup. Après la page 576, qui termine la feuille N n, la feuille O o commence par 587 et suit ainsi, ce qui fait dix pages de moins: la page 613 est chiffrée 611; puis vient ensuite 614, 615, puis reprend 612, 613, 614; sans dérangement dans le texte et dans la feuille P p; la feuille Q q recommence à 609 et suit de nouveau, ce qui fait ici dix pages de plus; la page 814 est chiffrée 815, celle 815 est chiffrée 816,

(1) Dans cette édition, comme dans les suivantes, je ne copie du titre que ce qui s'y trouve ajouté ou changé de l'édition d'auparavant, ainsi tout ce que je ne copie pas est censé exister comme dans les éditions qui précèdent.

et la page 816 est bien chiffrée ; la page 819 est chiffrée 816 : ainsi il y a réellement dans cette édition, à cause de l'irrégularité de la pagination, cent pages de plus que dans la seconde.

Quelques autres éditions présentent également des fautes de pagination ; je ne les ai pas toutes collationnées comme celle-ci ; lorsque le hasard m'a fait découvrir de ces fautes, je les ai indiquées, mais je me suis ordinairement borné à prendre le nombre des pages du texte sur la dernière.

Cette troisième édition est imprimée avec les mêmes caractères que la seconde, ils étoient usés, et l'exécution s'en ressent ; le papier est moins beau encore. Les vignettes et les culs-de-lampes des titres des Lieux sont les mêmes. L'exemplaire que j'ai sous les yeux étoit dans la Bibliothèque de l'Abbaye de Sainte-Geneviève, à Paris, il est aujourd'hui dans celle du Panthéon, qui la remplace, ou plutôt qui est la même.

Béguillet et *Bonnaterre* ont annoncé comme première, une édition du *Théâtre d'Agriculture*, sous la date de 1606 ; le premier dans l'*Encyclopédie* in-folio, supplément, tome I, au mot *Agriculture* (page 216) ; le second dans le troisième discours qui est en tête du *Dictionnaire d'Agriculture* de l'*Encyclopédie méthodique* (page 242) : on voit que c'est une erreur, il n'y a même point d'édition de cette année ; je dois dire aussi que *Philippe Re* a fait la même faute plus récemment encore, d'après l'un ou l'autre, dans son *Essai de Bibliographie géorgique* (1) ; et, comme *Haller*, il appelle *Olivier, des Serres* ; *Béguillet* l'appelle sire *de Pradines*.

4°. — *Quatriesme Edition* . . . . *A Paris*. M. DC. VIII. *Chez* IEAN BERJON *ruë Sainct Iean de Beauuais au Cheual volant, et sa boutique au Palais, en la gallerie des prisonniers* . . . *

In-4°., de 20 feuillets non chiffrés pour tout ce qui précède le texte ; et en outre, dans cette édition, pour les quatorze pièces de poésies en l'honneur d'*Olivier de Serres* et de son ouvrage, la première où elles se trouvent ; 908 pages de texte, un feuillet blanc, dernier de la signature Mmm ; 13 feuillets non chiffrés pour la table, imprimée en caractères romains ; on lit au recto du dernier : *Quatriesme Edition Imprimee a Paris, chez* Iean Berjon, *l'an* M. VIC. VIII.

Le frontispice ou le titre a été regravé de nouveau, et on y observe des différences, soit dans les paysages qui sont sur la face antérieure des piédestaux des pilastres, soit sur la terrasse, soit dans le fond : ici le trône et la robe de Henri IV sont semés de fleurs de lys ; dans les précédens, le trône seulement étoit semé d'hermines ou d'abeilles, et la robe du roi étoit unie : ce n'est plus un château, c'est une ville qu'on observe au pied de la montagne à gauche ; on lit sur le socle du piédestal, du même côté : *L. Gaultier sculp.* En général, cette gravure est moins douce et moins bien soignée que les précédentes. Les vignettes en tête du titre des Lieux sont bien les mêmes que dans les éditions précédentes, mais on n'y retrouve point les petits culs-de-lampes ; au reste, cette édition paroît avoir été faite, page pour page ou à-peu-près, sur celle de 1603 : elle ne contient que quelques légères augmentations vers la fin, qui est d'ailleurs un peu moins serrée, ce qui a chassé sur la 908e page. Ces augmentations paroissent indiquer qu'*Olivier de Serres* a surveillé lui-même cette édition, qui, en général, est mieux exécutée que la précédente.

Les *Berjon* étoient de Geneve, et ils y avoient une imprimerie ; *Olivier de Serres* y avoit été faire un voyage, près de *Calvin*, en 1561 (1), et ils professoient la même religion ; il ne faut sans doute pas chercher ailleurs l'origine des éditions du *Théâtre d'Agriculture* par ces imprimeurs, soit à Paris, soit à Geneve ; et ce ne peut être que d'*Olivier de Serres*, lui-même, qu'ils tenoient les poésies qu'ils ont mis les premiers en tête de leurs éditions.

5°. LE THEATRE D'AGRICVLTVRE

(1) *Saggio di Bibliografia Georgica. In Venezia*, 1802. in-8°., pag. 49.

(1) Voyez tome II, page xvj.

ET MESNAGE DES CHAMPS, d'OLIVIER DE SERRES, S^r. dv Pradel. Ou est representé tout ce qui est requis et necessaire pour bien Dresser, Gouuerner, Enrichir et Embellir la Maison Rustique. Derniere edition, Reueuë et Augmentee par l'Autheur. A Geneve, Par MATTHIEV BERJON. M. VIC. XI. *

In-8°., de 32 feuillets non chiffrés pour le titre, l'épitre, les priviléges, les poésies, la préface, le titre et le sommaire du premier Lieu; 1198 pages de texte, et 16 feuillets non chiffrés pour la table, imprimée en caractères romains.

Il y a des exemplaires dans lesquels on lit seulement : *Par MATTHIEV BERJON*, sans nom de lieu d'impression, tel est celui cité par *Haller* (1), et un autre que j'ai vu dans le Dépôt littéraire des Jésuites de la rue Saint-Antoine : dans d'autres on lit : *A Cologni Par MATTHIEV BERJON*, comme dans un exemplaire que j'ai dans ma bibliothèque ; tous sont de la même édition.

Le titre de l'ouvrage a été un peu changé dans cette édition ; la vignette représente un portique au fond d'une espèce de péristyle, d'un côté est un soldat romain qui paroît en garder l'entrée, et de l'autre, un philosophe qui tient à la main un poinçon, et qui parle au garde.

On sait que dans plusieurs ouvrages imprimés à Geneve vers le même temps, le nom de la ville ou celui du libraire n'y étoient point, et que quelquefois on ne les y mettoit qu'après coup et à la main, ce qu'en terme d'imprimerie, on appelle *pousser*. Des exemplaires de cette édition de 1611 auront été tirés de ces trois manières, et avec ces différences, qu'on retrouve dans quelques éditions d'*Elian* (*de Animalium Natura*) et dans d'autres. Au reste, *A Geneve* est imprimé, et *A Cologni* est seulement poussé dans les exemplaires où je les ai vus, ce qui est aisé à reconnoître au peu de netteté des caractères poussés, qui ont besoin de beaucoup d'encre pour marquer, avec une pression bien moins considérable que celle de la presse ordinaire.

Cologni ou *Cologny*, car on le trouve écrit de ces deux manières, est un des noms de Geneve (*Colonia Allobrogum*) ; beaucoup de copistes et quelques bibliographes écrivent *Cologne*, dont l'origine est la même (*Colonia Agrippina*). On a fait la même faute pour la traduction françoise de *Xénophon*, par *Pyramus de Candole*, également imprimée à *Cologny* dans le même temps (en 1613).

Quant à la manière d'écrire la date, M. VIC. XI, c'est bien 1611 ; on a déjà vu dans l'édition précédente, que *Jean Berjon* avoit également imprimé à la fin M. VIC. VIII, pour 1608, qui est dans le titre.

Les vignettes en tête des Lieux ne sont pas celles des éditions précédentes ; elles n'ont rien de relatif aux travaux qui y sont indiqués. L'édition est assez correcte ; le caractère est trop fin pour le plus grand nombre des lecteurs, et l'ouvrage forme un billot ; aussi beaucoup d'exemplaires sont-ils reliés en deux volumes, coupés ordinairement au sixième Lieu.

Les planches, comme dans les éditions in-quarto, sont en bois, et imprimées avec le texte ; elles ont été réduites pour le format in-octavo, à l'exception de la seizième, page 730, tirée à part, et qu'on a conservée de toute sa grandeur.

Boehmer cite cette édition avec celle de 1629, sous le format in-quarto (1) ; mais c'est une erreur d'autant plus certaine qu'il avoit l'ouvrage de *Haller* sous les yeux. Toutes les autres éditions de Geneve étant in-quarto, il aura peut-être pensé que *Haller* s'étoit lui-même trompé, quoiqu'il annonçât cette édition comme étant dans sa bibliothèque.

On trouve dans le *Catalogue de la Librairie de Charles Pougens* (in-12, page 54), une édition du *Théâtre d'Agriculture* indiquée sous la date de *Geneve*, 1661, 2 volumes in-8°., c'est une erreur de date que j'ai vérifiée, c'est bien l'édition de 1611. Ces sortes d'erreurs de dates, qui sont assez fréquentes dans les catalo-

(1) *Bibliotheca botanica, tom. I, pag.* 395.

(1) *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis, etc., pars I, vol. II, pag.* 603.

gues, font le tourment des bibliographes qu'elles trompent, sans que, le plus souvent, ils puissent le soupçonner, et sans qu'il soit, plus souvent encore, possible de le vérifier; on a créé ainsi une foule d'éditions qui n'ont jamais existé.

L'auteur du *Mémoire sur la culture de l'olivier*, qui a obtenu le premier accessit à l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Marseille, en 1782, dit, page 36 de son mémoire, imprimé à Aix l'année suivante, in-8°., qu'une troisième édition du *Théâtre d'Agriculture* a paru douze ans après celle in-folio qu'il cite. Il n'en a point paru en 1612, et celle de 1611 seroit au moins la cinquième édition. L'auteur a supprimé ces détails dans la seconde édition de son ouvrage, imprimé à Montpellier, en 1784.

6°. — *A Paris.* M. DC. XV. *Chés* ABR. SAVGRAIN. . . . . . *

In-4°., de 13 feuillets non chiffrés pour tous les préliminaires; 907 pages de texte; 13 feuillets non chiffrés pour la table des matières, imprimée en caractères italiques; au verso du dernier feuillet on lit en caractères plus petits que dans l'édition de 1603, dans un cartouche carré: *La premiere Impression de ce Liure a esté acheuee d'imprimer, le dernier iour du mois de Iuillet,* 1600.

Le frontispice est le même que dans les précédentes éditions de *Saugrain*, mais il est plus usé par le tirage; l'épitre dédicatoire et les priviléges n'occupent chacun que deux pages, au lieu de trois qu'ils occupent dans les éditions dont je viens de parler; on trouve ensuite douze pièces de vers seulement, au lieu de quatorze qui sont dans les éditions de *Jean* et de *Mathieu Berjon*; elles sont placées différemment: celle de *Chalendar*, et l'ode de *Josué Rossel* ne s'y trouvent point; la dernière, de *Desonan*, n'est pas signée. La préface a 10 pages au lieu de 8, et le titre du premier Lieu, qui forme le premier feuillet du texte, est chiffré. Il n'y a point de vignettes relatives à l'agriculture en tête des titres des Lieux.

Cette édition est faite, page pour page, sur celle de 1603, il y a seulement une légère différence à la page 3, et on a ajouté, à la fin, les augmentations qui se trouvent à celle de 1608; elle porte, comme la précédente et comme toutes les suivantes, dans le titre, *Derniere Edition.*

7°. — *A Paris.* M. DC. XVII. *Chés* ABR. SAVGRAIN . . . . . *

Cette prétendue édition de 1617 est la même que la précédente; on s'est borné seulement à regraver la date du titre.

L'exemplaire que j'ai de cette date, sans être grand papier, est plus grand de marge qu'aucun des in-quarto, et est sans doute à sa première reliure. Il y a, au commencement et à la fin, des notes manuscrites, qui contiennent quelques procédés de culture des arbres, et l'indication de plusieurs remèdes; ces notes sont de l'écriture du temps.

Ici finissent les éditions de Paris; le privilége étoit pour dix ans, à dater de 1600, et il ne paroît point qu'il ait été renouvelé, puisque toutes celles dont il me reste à parler portent le même, ou n'en portent point.

8°. — . . . . *Pour* Pierre *et* Iaques Chouët. M. DC XIX. *

In-4°., sans nom de lieu d'impression; mais on sait, et on verra plus loin, que les *Chouët* faisoient la librairie à Geneve; 16 feuillets non chiffrés pour tout ce qui précède le texte, et y compris le titre et le sommaire du premier Lieu; 878 pages de texte, un feuillet blanc, et 8 feuillets non chiffrés pour la table des matières, imprimée en petit romain romain.

Cet exemplaire vient de la bibliothèque de mon savant ami et collègue M. *Giobert*, membre de l'Académie des Sciences de Turin, secrétaire de la Société d'Agriculture de la même ville, etc.; il me l'a envoyé, ne l'ayant pas vu indiqué dans la notice que j'ai publiée en l'an VIII.

Le titre est le même que celui de l'édition de 1611; la vignette est encadrée dans un cartouche qui a de chaque côté une colonne autour de laquelle serpente un cep de vigne; le fond est un jardin à compartimens; les quatorze pièces

de poésies se trouvent ici, et il n'y a point de vignettes en tête des titres de chaque Lieu.

On retrouve à cette édition ce que nous avons déjà observé à celle in-octavo de 1611, des exemplaires sans nom de lieu d'impression, comme le mien ; d'autres où *A Geneve* est poussé seulement, et en petits caractères ; d'autres enfin où *A Geneve* est imprimé, et tous sont également les mêmes. Un exemplaire de la même date : *A Geneve, par* MATTHIEV BERJON, qui est dans la bibliothèque de l'École de Médecine de Paris, et qui vient de la bibliothèque de l'Académie de Chirurgie, est également de la même édition.

Cette édition, la dernière faite du vivant d'*Olivier de Serres*, et qui a paru l'année même de sa mort, ne prévient ni par l'exécution typographique, ni par la beauté du papier ; il y a, comme dans toutes les éditions suivantes, beaucoup de fautes d'impression ; les planches en bois du sixième Lieu sont regravées sur le plan de celles de l'édition in-octavo de 1611, mais plus mal encore ; la dernière est supprimée, quoique sa description y soit restée (page 539).

Malgré la mort d'*Olivier de Serres*, toutes les éditions postérieures, celle de 1675 exceptée, portent : *Reueuë et Augmentee par l'Autheur*. Cette espèce de charlatanerie typographique a induit quelques écrivains en erreur ; ils ont indiqué celles de ces éditions qu'ils citoient comme effectivement revues par l'auteur.

9°. — *A Roven, chez* LOVYS DV MESNIL, *petite ruë Sainct Iean, à la Croix d'Or.* M. DC. XXIII.

In-4°., de 8 feuillets non chiffrés pour tout ce qui précède le texte ; 907 pages de texte, et 13 feuillets non chiffrés pour la table, imprimée en caractères italiques. L'épitre dédicatoire n'est pas datée, il n'y a point de priviléges, point de vignettes relatives aux travaux de chacun des Lieux, et il n'y a qu'une seule pièce de poésie non signée après l'épitre au roi ; cette pièce est celle de *Desonan*, déjà sans signature dans l'édition de 1615 ou 1617, sur laquelle celle-ci a été faite ; elle est assez bien imprimée.

Un exemplaire : *A Roven, chez* IACQVES HOLLANT, *Imprimeur, ruë de la Pie, près des Iacobins*, de la même date, et qui est dans la bibliothèque de mon collègue M. *Silvestre*, est de la même édition.

Celui que j'ai cité est dans la bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, à Paris. La seizième figure du sixième Lieu (page 554), manque à tous les deux, comme dans l'édition précédente, et les lignes du titre sont alternativement noires et rouges.

10°. — *A Roven, chez* ROBERT VALENTIN, *dans la Cour du Palais.* M. DC. XXIII. *

In-4°., de 7 feuillets non chiffrés pour le titre, l'épitre dédicatoire et la préface ; 908 pages de texte, y compris le titre et le sommaire du premier Lieu non chiffrés ; un feuillet blanc, et 13 feuillets non chiffrés pour la table, imprimée en mêmes caractères que le texte.

On voit déjà que cette édition, quoique de la même ville et de la même date que la précédente, en diffère cependant par le nombre des pages et par la table ; mais elle présente des différences bien plus sensibles encore, et qui ne peuvent laisser de doute que ce ne soient deux éditions absolument distinctes. 1°. Ni le cartouche du titre, ni aucune vignette ne se ressemblent. 2°. Il n'y a point de poésies dans cette dernière, et la première signature *a* est bien complette, y compris le premier feuillet du texte qui n'est point chiffré ici, et qui l'est dans la précédente ; par conséquent il n'y manque point de feuillets, comme on pourroit le croire, n'étant pas chiffrée. 3°. Les vignettes en tête des Lieux, qui représentent les travaux de l'Agriculture, et qui ne sont pas dans l'édition de *du Mesnil*, se retrouvent dans l'édition de *Valentin* ; mais elles diffèrent de celles des éditions où on les a déjà remarquées ; elles ont été regravées, et ne le sont pas, à beaucoup près, aussi bien que les premières : il n'y en a point au second Lieu. 4°. Les titres courans du haut des pages portent, dans l'édition précédente : *Du Théatre d'Agriculture, Lieu premier,*

second, etc., comme dans les éditions de 1600, 1603, 1605 et 1615; et dans celle-ci, ils portent au contraire : *Lieu premier, second, etc., du Théatre d'Agriculture*, comme dans les éditions de 1608, 1611, et 1619. J'observerai, eu égard à ces titres des pages, que l'on trouve quelquefois, dans plusieurs éditions, et notamment dans celle-ci, leur indication fautive, un titre de Lieu se trouvant substitué à un autre.

Comme dans l'édition de *du Mesnil*, les lignes du titre sont alternativement noires et rouges, l'épître dédicatoire est sans date, et il n'est question d'aucun privilége. Celle de *Valentin* a été faite sur celle de 1608. La seizième planche du sixième Lieu s'y trouve tirée à part, et de plus grand format.

Un exemplaire : *A Roven, chez Manassez de Preavlx, devant le portail des Libraires*, de la même date, absolument semblable au mien, de chez *Robert Valentin*, est dans la bibliothèque de M. *Fera de Rouville*, correspondant de la Société d'Agriculture du département de la Seine, et propriétaire-cultivateur près de Malesherbes; il a eu la complaisance de m'en envoyer une notice très-détaillée, et l'on y trouve plusieurs preuves qui m'étoient échappées, à ajouter à ce que j'ai déjà dit de la différence d'avec les exemplaires de chez *du Mesnil* et *Hollant* : les signatures K, O, Q, sont irrégulièrement numérotées de lettres courantes ou de chiffres arabes, et dans la première édition de 1623, toutes les signatures sont numérotées en chiffres arabes : la page 119 est chiffrée 103; celle 156, 165; celle 157, 137; celle 192, 162; celle 193, 103; celle 289, 286; la pagination de la page 251 est sans dessus dessous, 1ςζ; la signature V est mal imposée, de manière qu'en suivant l'ordre de la signature le texte est interverti, V i j formant les pages 301, 302, se trouve après V, formant les pages 289, 290, comme dans l'exemplaire de M. *Fera de Rouville*; et en rétablissant la pagination, le texte se trouve rétabli, mais la signature est intervertie, comme dans le mien, le feuillet 291, 292, qui n'a point de signature, devant se trouver entre V et V i i j, etc. Toutes ces irrégularités ne se trouvent point dans l'édition de *du Mesnil* et *Hollant*.

11°. — *A Geneve, Pour* Pierre *et* Iaques Chouët. *M. DC. XXIX.* *

Cette édition n'est qu'une réimpression littérale de celle de 1619, de chez les mêmes libraires; elle a le même nombre de pages et presque par-tout les mêmes vignettes et culs-de-lampes.

La figure de la page 531 manque, elle est remplacée par celle de la page 532, qui se trouve être double; la figure de la page 540, tirée à part, s'y trouve; cette page 540 est mal chiffrée 544. En général, cette édition est mieux imprimée que celle de 1619, le papier en est aussi plus beau.

Je crois inutile de répéter qu'elle est de format in-quarto, ainsi que toutes celles dont il me reste à parler.

J'ajouterai aussi que j'ai toujours copié très-scrupuleusement les titres, non seulement comme un moyen sûr de bien faire reconnoître les éditions; mais encore comme une preuve à ajouter à celles que j'ai déjà données de la variation de l'orthographe.

12°. — *A Roven, chez Iean de la Mare, au haut des degrez du Palais. M. DC. XXXV.*

Édition réimprimée textuellement sur celle de *Robert Valentin*, de 1623, dont elle ne diffère que par la correction d'une partie des fautes d'impression de la pagination. La vignette du titre et une partie des autres sont les mêmes; elle est moins bien imprimée.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux est dans la bibliothèque de l'Institut de France.

Il y a dans celle de mon collègue M. *Parmentier*, un exemplaire de cette même date : *A Roven, Chez Robert Valentin, dans la Court du Palais*, ce qui ne peut laisser de doute sur les rapports des deux éditions de 1623 et de 1635 entr'elles, puisqu'elles sortent de chez le même libraire.

Cet exemplaire, de M. *Parmentier*, lui a été légué par son ami M. l'abbé *Dicquemare*, comme une double preuve de l'estime dont il étoit pénétré pour *Olivier de Serres*, et pour

un homme qui a si bien marché sur ses traces dans la science de l'économie domestique.

La seizième figure du sixième Lieu manque à ces deux exemplaires, soit par hasard, soit qu'elle n'ait pas été tirée à part.

13°. — *Geneve*..... 1636.

Cette édition que je n'ai pas vue, et sur laquelle je n'ai reçu aucuns détails depuis l'impression de ma notice de l'an VIII, dans laquelle je l'avois indiquée, se trouve annoncée n°. 424 d'un *Catalogue de livres choisis*, vendus en Février 1789, par M. *Royez*, libraire à Paris; peut-être cette date de 1636 n'est-elle qu'une erreur de catalogue, comme j'en ai déjà signalé pour des éditions précédentes, et peut-être est-ce la même que celle ci-dessus de 1635, ou que celle de 1646, indiquée plus loin.

14°. — *A Geneve, Pour* Pierre *et* Iaques Chouët. *M. DC. XXXIX.* *

Édition réimprimée sur celle de 1629, des mêmes libraires; elle est moins bien soignée, le caractère en est plus usé; la figure de la page 531 y est rétablie; le cartouche du titre a un autre entourage, ce ne sont plus les colonnes entourées de ceps de vigne.

A Geneve, est poussé dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, et est assez mal venu, comme il arrive souvent dans ce cas; des exemplaires de cette même date peuvent donc être aussi sans nom de lieu d'impression.

15°. — *A Roven, Chez Iean Berthelin, dans la Court du Palais. M. DC. XXXXVI.* *

Réimpression pure et simple de l'édition de 1635, à laquelle elle est bien conforme pour le nombre des pages, pour les vignettes, etc. La vignette du titre représente ici un forgeron au travail dans son atelier, avec cette épigraphe autour: *Cvncta in tempore*. La seizième planche et la vignette du titre du deuxième Lieu manquent également; la page 304 est chiffrée 296; toutes les signatures sont chiffrées après la lettre, en chiffres arabes, et dans l'édition de 1635, elles le sont, à quelques erreurs près, en lettres courantes.

16°. — *A Geneve, Imprimé pour* Samuel Chouët. *M. DC. LI.* *

Cette édition est réimprimée littéralement, et page pour page, sur celle de 1639; mais le cartouche, ou l'entourage de la vignette du titre, est le même que dans les éditions antérieures des mêmes libraires.

17°. — *A Geneve, Imprimé pour* André Chouët. *M. DC. LXI.*

J'ai vu cette édition trop rapidement pour pouvoir prendre des notes, et je n'avois pas d'ailleurs alors sous la main des objets de comparaison; comme elle a le même nombre de pages que la précédente, il y a tout lieu de croire qu'elle a été faite sur celle-ci, si ce n'est pas la même, avec un simple changement de date. Je l'avois indiquée dans ma notice de l'an VIII, dans l'espérance que quelques personnes la feroient mieux connoître, mais je n'ai reçu aucun renseignement.

C'est la dernière édition, ou réimpression, que je connoisse du *Théâtre d'Agriculture*, à Geneve.

18°. — *A Roven, Chez David Berthelin, dans la Cour du Palais. D. MC. LXIII.* *

Édition entièrement semblable à celle de *J. Berthelin*, de 1646, sur laquelle elle a été réimprimée; elle contient plus de fautes encore, soit dans la pagination, soit dans le texte, ou dans les notes marginales. La vignette du titre renferme, dans un cartouche, le chiffre du libraire, et tout le titre est imprimé en noir, au lieu d'être alternativement composé de lignes noires et rouges, comme dans les éditions précédentes de Rouen. La seizième figure du sixième Lieu s'y trouve.

Deux exemplaires de même date, l'un: *A Roven, chez Clement Malassis, au Parvis de Nostre-Dame*, qui est dans la bibliothèque de mon collègue à l'Institut, M. *Lacroix*; l'autre: *A Roven, chez Iean Machvel, ruë S. Iean à l'enseigne du Nom de Iesus*, qui étoit dans la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et qui est actuellement dans

celle de l'École de Médecine de Paris, sont de la même édition; ils ne diffèrent du précédent, que par la vignette du titre, qui n'est pas la même, et par le nom du libraire. L'erreur de la date s'y retrouve; D. MC. LXIII, est bien évidemment 1663.

Le *Catalogue des livres de Danty d'Isnard*, indique, n°. 352, un exemplaire de même date, *à Rouen, chez Vaultier*; le *Catalogue des livres de Mde. Balliere*, vendus à Rouen en l'an IX, indique aussi, n°. 623, un exemplaire de cette même date, *à Rouen, chez Hérault*. J'ignore si ces exemplaires sont de la même édition que ceux de *Berthelin, Machuel* et *Malassis*, ou si, comme en 1623, il y a eu, cette même année, deux différentes éditions dans la même ville; dans le premier cas, l'édition a dû être tirée à grand nombre, pour se trouver répartie entre tant de libraires.

L'auteur de l'ouvrage intitulé : *Préservatif contre l'agromanie*, *Paris*, 1762, in-12, indique, dans son discours préliminaire (page 16), l'édition de Rouen de 1663, comme la seconde du *Théâtre d'Agriculture*.

Ici se terminent les éditions, que je connois de cet ouvrage, faites à Rouen.

19°. — *Derniere Edition, Reueuë, Corrigée de nouueau, et Augmentée de la Chasse au Loup, et de la Composition et vsage de la Iauge. A Lyon, chez* Antoine Beavjollin*, ruë de la Belle-Cordiere*. M. DC. LXXV. *Avec Permission*. *

Cette édition a 14 feuillets non chiffrés pour les préliminaires; 902 pages de texte; 8 feuillets non chiffrés pour la table, imprimée en caractères petit texte, et pour les permissions d'imprimer, datées de Lyon, du 23 Novembre 1674; le titre est rouge et noir, et la vignette en bois est une corbeille de fleurs. La réimpression paroît avoir été faite textuellement sur les éditions des *Chouët*; on en a supprimé les priviléges, et voilà pourquoi il n'y a que 14 feuillets préliminaires, au lieu de 16, comme dans les éditions de Geneve.

Le texte d'*Olivier de Serres* a, comme dans ces éditions, 878 pages; vient ensuite un faux titre non chiffré, pour *La Chasse dv Lovp fort vtile et necessaire av Menage des Champs, Par* Iean de Clarmongan*, Seigneur de Saane, premier Capitaine de la Marine du Ponant. En laquelle est contenuë la nature des Loups, et la maniere de les prendre, tant par Chiens, Filets, Pieges, que par autres instrumens* (1); le texte de cette chasse occupe les pages 879 — 898; ensuite se trouve *La composition et l'vsage de la Iavge*, qui occupe les pages 899 — 902.

Les permissions d'imprimer, qui sont au bas de la dernière page de la table, sont au nom de *Mathieu Liberal*, et pour trois années; il pourroit donc y avoir des exemplaires de cette édition sous le nom de cet imprimeur.

L'exemplaire, *A Lyon, chez* Iean Brvyset*, ruë Noire*, qui étoit dans la bibliothèque de feu *Dussieux*; et celui, aussi *A Lyon, chez Jean Baptiste Deville*, qui étoit dans la bibliothèque de feu *Lhéritier*, tous deux de la même date, sont de la même édition que celui de chez *Beaujollin*.

Haller, d'après *Trew* (2), et *Boehmer*, d'après *Haller* (3), indiquent, et c'est sans doute par erreur, cette édition sous le format in-folio.

L'auteur du *Traité de l'Olivier*, que j'ai déjà cité, l'annonce dans la seconde édition de son ouvrage (page 44), comme particulièrement dédiée au roi.

20°. *Théatre d'Agriculture et Ménage des Champs*, d'Olivier de Serres. *Où l'on voit avec clarté et précision l'art de bien employer et*

(1) Cette *Chasse du Loup*, du capitaine *Clamorgan* (et non *Clarmongan*), avoit paru avant la première édition du *Théâtre d'Agriculture*, et je la trouve déjà imprimée à la suite d'une édition de *l'Agriculture et Maison rustique de Charles Estienne et Jean Liebaut, à Paris, chez Du-Puys*, 1570, in-4°. Elle l'a été à la suite de toutes les suivantes; je ne l'ai jamais vue imprimée séparément.

(2) *Bibliotheca botanica, etc., tom. I, pag.* 396.

(3) *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis, etc., pars I, vol. II, pag.* 603.

cultiver la terre, en tout ce qui la concerne, suivant ses différentes qualités et climats divers, tant d'après la doctrine des Anciens, que par l'expérience. Remis en françois, Par A. M. GISORS. *A Paris, Chez* MEURANT, *libraire pour l'Agriculture, rue des Grands-Augustins, n°. 24. An XI.* — 1802. *

Quatre volumes in-octavo; le premier de xxvij pages pour les titres, l'avis de l'éditeur et la préface de l'auteur, au verso de la dernière page est un avis de librairie; 632 pages pour le texte des trois premiers livres et pour la table du volume. Le second, de deux feuillets non chiffrés pour les titres, 627 pages pour le texte des quatre et cinquième livres et pour la table. Le troisième, de deux feuillets non chiffrés pour les titres, 614 pages pour le texte du sixième livre et pour la table. Enfin, le quatrième, de deux feuillets non chiffrés pour les titres, iv pages pour l'avant-propos du septième livre, 639 pages pour le texte des sept et huitième livres et pour la table.

En tête du premier volume il y a une planche qui représente les travaux de la moisson, et quelques autres occupations champêtres: on lit au bas ces quatre vers des *Géorgiques de Virgile,* de la traduction de M. *Delille*, Livre II.

Le laboureur en paix coule des jours prospères;
Il cultive le champ que cultivoient ses peres:
Ce champ nourrit l'État, ses enfans, ses troupeaux,
Et ses bœufs compagnons de ses heureux travaux:

Celle qui est en tête du second volume représente la vendange, et on lit également au bas ces quatre autres vers des mêmes:

Ah! loin de tous ces maux que le luxe fait naître,
Heureux le laboureur, trop heureux s'il sait l'être!
La terre libérale et docile à ses soins,
Contente à peu de frais ses rustiques besoins.

L'éditeur pouvoit en choisir, à la même source, qui fussent plus analogues au sujet de l'estampe. Ces deux planches sont dessinées par *Monsiau,* et gravées par *Aug. Delvaux.*

Celle qui est en tête du troisième volume représente un bosquet au milieu duquel est, sur un piédestal porté sur un socle, le buste d'*Olivier de Serres*, dont on lit le nom sur la face antérieure du piédestal, qui est entouré d'instrumens d'agriculture; on voit dans le fond, un berger avec son troupeau, et une campagne dans l'éloignement; ce prétendu portrait d'*Olivier de Serres,* qui a été fait d'imagination, et qui ne ressemble en rien au portrait original, est une véritable caricature, également dessinée par *Monsiau*, et gravée par *Devilliers;* il n'y a point de frontispice au quatrième volume.

L'éditeur a supprimé de son édition l'épitre dédicatoire d'*Olivier de Serres* à Henri IV, les poésies, les titres et les sommaires des Lieux, les notes marginales, et la table générale des matières qu'il auroit fallu refaire. Il a aussi supprimé les figures du sixième Lieu et tout ce qui y est relatif, ainsi qu'un assez grand nombre de mots anciens qu'il auroit fallu traduire en françois, et que l'éditeur entendoit d'autant moins, qu'il n'est pas du métier; j'ai déjà fait connoître quelques bévues qu'il avoit commises, en voulant en conserver plusieurs (1): j'en citerai encore une.

On lit dans *Olivier de Serres*, tome I, page 310, colonne II: *beu qu'on aye le pommé et le poiré..... est necessaire d'en desfoncer tout aussi tost les tonneaux* (pour les conserver)..... Cela veut dire, en françois d'aujourd'hui: aussitôt qu'on a vidé les tonneaux de cidre ou de poiré, il est bon, pour les conserver, de les défoncer...... M. *Gisors* a lu dans l'édition in-folio (page 250) *VEU qu'on aie le pommé et le poiré, etc.;* il ne s'est pas douté que le mot *veu* étoit là une faute d'impression, qu'il falloit BEU, parfait du verbe *boire;* qu'un *v* avoit été substitué à un *b*, comme cela arrive souvent dans la prononciation des habitans du midi, et que cette faute étoit corrigée dans les éditions suivantes; il en a trouvé une dans le mot *aie* dont il a fait *aime*, et il a dit (tome I, page 620): *vu qu'on aime le pommé et le poiré.... il est nécessaire d'en défoncer tout aussitôt les tonneaux....*, ce qui ne présente pas plus de sens que la faute de la première édition. Au surplus,

(1) Voyez tome I, page 585, colonne II, note (7); page 630, colonne I, note (116), etc.

c'est à ceux qui liront *Olivier de Serres* dans son texte original et qui le compareront avec la traduction de M. *Gisors*, à juger s'il a rempli le but qu'il se proposoit; cette traduction ne s'est pas étendue jusqu'aux noms anciens d'un assez grand nombre de plantes, qu'il a conservés, et qu'on n'entend plus aujourd'hui, si l'on n'en donne pas la synonymie.

Cette édition est faite sur celle in-folio, de 1600; il y manque donc, outre les retranchemens de l'éditeur, toutes les additions qu'*Olivier de Serres* a ajoutées à la seconde et aux suivantes, et dont j'ai indiqué les principales, ci-devant page xxxij, colonne première. J'avois fait faire le dépouillement de ces additions et l'indication des pages où elles manquent, dans l'édition de M. *Gisors*, je me proposois de les faire connoître ici, mais cela m'auroit mené fort loin assez inutilement. J'en trouve dix principales pour le premier volume, seize pour le second, non compris le chapitre XVI du cinquième Lieu que j'ai dit manquer entièrement; onze pour le troisième, dont quelques-unes contiennent des articles entiers; et une douzaine pour le quatrième.

Je termine en ajoutant, à tout ce qui précède, une observation que faisoient MM. les Rédacteurs du *Journal de Paris*, en rendant compte du premier volume de notre édition; c'est que *celle de M.* Gisors, *sans notes, nous laisse bien loin de l'état actuel de la science* (1).

I V.

Il me reste à indiquer les éditions projetées du *Théâtre d'Agriculture*; cette indication paroît d'autant plus utile, que ces éditions ayant été annoncées, et les prospectus de quelques-unes publiés, elle empêchera au moins les bibliographes de se livrer à de vaines recherches, pour en suivre et en trouver les traces.

1°. On lit dans un avis qui est en tête du tome VII du *Cours d'Agriculture*, imprimé en 1786, ce qui suit : « Nous croyons devoir prévenir MM. les souscripteurs du *Cours complet d'Agriculture*, que M. l'abbé *Rozier* donnera immédiatement après son Ouvrage, le *Théâtre d'Agriculture, d'Olivier de Serres*, en un ou deux volumes in-quarto, ornés de Planches. La plupart de ceux qui ont écrit après *Olivier de Serres*, en se contentant de puiser dans son *Théâtre d'Agriculture* ce qu'ils ont donné de meilleur, ont prouvé la bonne opinion qu'ils avoient de cet ouvrage, un des plus complets que nous eussions en ce genre, et depuis lequel il avoit été fait bien peu de découvertes vraiment intéressantes en économie rurale. M. l'abbé *Rozier*, dont les travaux sont sans doute précieux, y a puisé lui-même; il n'a pas manqué d'en faire l'éloge toutes les fois qu'il y a eu recours; et si, après en avoir profité avec reconnoissance, il désire en donner une nouvelle édition pour servir de suite à son ouvrage, c'est afin de rendre un hommage complet au père de l'Agriculture en France, et pour ne rien laisser à désirer aux Agriculteurs de ce qui leur est utile. Il y ajoutera des notes, soit pour éclaircir quelques passages, soit pour faire connoître les changemens, en bien ou en mal, qui ont eu lieu en Agriculture, depuis *Olivier de Serres*, soit enfin pour ne point laisser ignorer les connoissances que les modernes ont acquises dans cette science ».

Dans la notice sur la vie et les écrits de *Rozier*, placée en tête du tome X, imprimé en 1800 (an VIII), on lit, page xv : « Une perte non moins grande (que celle de l'article *vin*), ce sont ses commentaires et ses notes sur le *Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres*. Il y avoit travaillé pendant dix ans. En 1786, il écrivoit à un de ses amis : *Olivier de Serres est, dans son genre, aussi sublime que Bernard Palissy; je l'ai chanté toute ma vie, et je le chanterai jusqu'à ma mort*. On n'a même pas trouvé dans sa bibliothèque d'exemplaire de cet ouvrage ».

Il faut dire, pour l'explication de ce qui précède, que *Rozier* fut tué dans son lit par une bombe, pendant le siège de Lyon, la nuit du 28 au 29 Septembre 1793, et que son cabinet et sa maison ayant resté ouverts et exposés au pillage pendant quinze jours, ses papiers et ses manuscrits furent en grande partie perdus.

2°. On trouve dans les registres de la Société d'Agriculture de Paris, dont les travaux ont

(1) Voyez N°. 309, samedi 9 Thermidor an 12 (28 Juillet 1804).

cessé en 1793, plusieurs exemples que cette Société s'occupoit de publier l'ouvrage d'*Olivier de Serres*, avec des notes. La Société d'Agriculture du département de la Seine n'a donc fait qu'acquitter la dette qu'elle avoit contractée sous un autre nom et dans un autre temps.

3°. M. *Silvestre*, alors correspondant de la Société, aujourd'hui son secrétaire, s'étoit chargé de rédiger des notes à ajouter à une nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture*, qu'il se proposoit de donner au public.

4°. « J'avois projeté, dit M. *Lefebvre*, membre de la Société, de donner, conjointement avec MM. *Broussonet* et *Dubois*, une nouvelle édition d'*Olivier de Serres*. L'engagement pris par *Rozier*, dans son septième volume, de remplir cette tâche, avoit retardé l'exécution de ce projet. Mais l'empressement que le public témoigne de nous voir faire cette entreprise, et le retard que *Rozier* a apporté à le satisfaire, nous y autorisent suffisamment, pour que nous nous livrions à ce travail aussitôt que les circonstances le permettront ». Cette édition n'a point été exécutée, et les circonstances ont dispersé les coopérateurs.

5°. Notre collègue M. *Parmentier*, un des plus ardens promoteurs de l'ouvrage du Columelle françois, avoit aussi promis une édition du *Théâtre d'Agriculture*, avec des notes. Ses notes et celles de M. *Silvestre* ont enrichi notre édition.

Ces trois projets d'éditions se trouvent annoncés dans le *Compte rendu à la Société d'Agriculture de Paris, par* J. L. Lefebvre, *son agent général, etc. Paris, an VII*, in-8°. pages 230, 5; 244, 9; et 249, 9.

6°. On a vu dans la lettre de M. *Faujas*, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, insérée tome I, page lxxix, N°. VIII, qu'il avoit rassemblé toutes les éditions du *Théâtre d'Agriculture*, des notes sur la vie de l'auteur, plusieurs dessins du Pradel, etc. De pareils matériaux étoient bien propres à orner une édition nouvelle d'*Olivier de Serres*, et M. *Faujas* s'en occupoit; l'éditeur des *OEuvres de Bernard Palissy* avoit droit de compter sur les suffrages du public, et sans doute qu'il répondra quelques jours aux amis d'*Olivier* et de l'Agriculture.

7°. J'ai dit qu'il y avoit eu deux prospectus de l'édition que nous donnons aujourd'hui (1); quoique le fond de ces prospectus soit le même, le titre du premier, publié en l'an V et en l'an VI, diffère assez de celui de la Société d'Agriculture, pour faire croire qu'ils appartiennent à deux éditions parfaitement distinctes; en effet, la Société d'Agriculture n'existoit pas encore en l'an V, et on lit, en tête du premier, qui a été rédigé d'après le vœu de la lettre du Ministre *Benezech*, relatée ci-devant (page iij): « *Nouvelle édition publiée sous les auspices et par ordre du Gouvernement, avec des notes, par les CC.* CELS, DUBOIS, VILMORIN, PARMENTIER, HUZARD, TESSIER, GILBERT, *et* ROUGIER-LA-BERGERIE, *membres du Conseil d'Agriculture du Ministère de l'Intérieur; et par les CC.* DAUBENTON, THOUIN, BROUSSONET, L'HÉRITIER, CHAPTAL, *etc.* ». Tandis que dans le prospectus publié par la Société, en l'an X, on lit: « *Nouvelle édition..... publiée d'après un arrêté de la Société d'Agriculture du département de la Seine, par une Commission prise dans son sein, et composée des CC.* CELS, CHAPTAL, FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU), GRÉGOIRE, HUZARD, LASTEYRIE, PARMENTIER, SILVESTRE, TESSIER, VILMORIN, Y[illegible] »: il faut donc que les bibliographes qui trouveront ces deux prospectus sous leurs dates différentes, dans les ouvrages périodiques, où ils ont été insérés, sachent que, si nous avons à regretter, sous un grand nombre de rapports, que les noms de plusieurs Savans illustres qu'on trouve dans le premier prospectus ne se retrouvent plus dans le second, ces deux prospectus n'appartiennent néanmoins qu'à une seule et même édition.

(1) Tome I, page lxviij, colonne II, N°. V, note (1).